ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

recherche

Question écrite n° 60516

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur un récent rapport commandé par l'Union européenne qui fixe des objectifs exigeants pour 2030 : accroître le financement pour la recherche pour atteindre 5 % du PIB et tripler les dépenses pour l'enseignement supérieur en atteignant 3,3 % du PIB. Selon le rapport de l'espace européen de la recherche (ERAB), les 27 pays membres de l'Union européenne préfèrent souvent financer des projets de recherche à l'intérieur de leurs frontières plutôt que de contribuer à des projets dans d'autres nations qui pourraient permettre de faire des percées plus importantes. Le rapport observe que beaucoup d'instituts de recherche en Europe sont sous-financés et qu'au cours de cette décennie l'Union européenne dépense 1,1 % de son PIB pour l'enseignement supérieur contre 2,6 % pour les États-unis. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître quelles mesures pourraient être mises en oeuvre afin de faciliter le financement pour la recherche et augmenter les dépenses pour l'enseignement supérieur au sein de l'Union européenne.

Données clés

Auteur : M. Jean-Marc Roubaud
Circonscription : Gard (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 60516
Rubrique : Enseignement supérieur
Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche
Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 13 octobre 2009, page 9619
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)